



Objectifs / Aptitudes

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION, Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT,

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION
- Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés, S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils ,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

Publics / Prérequis

public concerné : Tout personnel potentiellement exposé au risque électrique, désigné par son employeur pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

Prérequis HO, BO, HO Voisinage : savoir lire, écrire, parler français, Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Prérequis BS B1 - B1V - B2 - B2V essai : Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les INSTALLATIONS et MATERIELS sur lesquels il doit intervenir.

Effectif Minimum : 4 - Effectif Maximum : 10

Débouchés et Insertion

- **Débouchés :** Maintenance dans les collectivités: les EHPAD, communes, écoles, associations, hôpitaux, auto entrepreneur, effectuer des missions professionnelles en lien avec les installations électriques en sécurité.
- **Perfectionnement :** recyclage tous les 3 ans
- **Résultats/Insertion :** 100% de réussite en 2025.
- **Code Rome :** I1203 - Maintenance des bâtiments et des locaux, F1602 - Électricité bâtiment

Durée / Délai d'accès / Lieu / Tarifs de l'action

- **Durée :** 21h de formation en centre
- **Délai d'accès :** du 07/10/2026 au 25/06/2027 (lien) _____
- **Lieu :** CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET.
- **Tarifs :** 16€/h pour non électricien et 18€/h pour les électriciens

- **Hébergement/restauration** (lien)

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez nous. _____



Présentation générale

Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510 ;
Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.

MODULE TRONC COMMUN

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Citer les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'HABILITATION électrique : symboles, limites et formalisation.
- Evaluer les RISQUES ELECTRIQUES et mettre en œuvre les principes généraux de prévention.
- Assurer la SURVEILLANCE électrique des opérations.
- Décrire la MISE EN SECURITE d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et vérification d'absence de tension.
- Identifier, vérifier et utiliser les EQUIPEMENTS DE PROTECTION collective et individuelle.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...)
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE HO BO BOV

- Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX.
- Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, Etc).

MODULE B1 - B1V - B2 - B2V essai

- Caractériser les travaux et connaître leurs LIMITES : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'HABILITATION.
- Appliquer les mesures de PREVENTION lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail ...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut <<Essai>>)

MODULE BC

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux, connaître leur rôle, respecter les instructions et échanger les informations.
- Réaliser les différentes étapes de la consignation, utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de travail).

MODULE BR

- Connaître les limites d'habilitations BR et BS.
- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Réaliser une consignation pour son propre compte.

Modalités pédagogiques / Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques, de mises en situation pratique.

Support de formation avec un livret de prescription conforme à la norme NFC 18-510/A2 ; au code du travail Art R4544-4 et ED 6127, ED 6177 de l'INRS.

Formateur qualifié dans son domaine pour animer et évaluer les stagiaires

Suivi et accompagnement

- **Suivi** : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur,
- **Accompagnement** : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation.

Responsables de l'action / Modalités d'évaluation

Responsable de l'action et formateur : Ronan JONCOUR - Réfèrent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

- Entretiens individuels.
- Entraînement au passage de l'examen.
- L'évaluation en fin de formation se déroule conformément
- **Une attestation de réussite sera délivrée à l'issue de la formation**

Catégories de l'action

(au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- Action adaptation et de développement des compétences des salariés.
- Action de promotion professionnelle.
- Action de conversion action acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

CFP La Futaie – Les Touches



94 Rue de la Charpenterie - 53410 PORT-BRILLET



cfp@lafutaie.org



02 43 01 82 80



www.lafutaie.org